

Compte rendu de réunion du regroupement scolaire BERTHOUVILLE/ FRANQUEVILLE 23 novembre 2016

1° Modification des articles 4 et 7 et 8

Article : 4 Les communes de BERTHOUVILLE et FRANQUEVILLE mettront en place un restaurant scolaire les lundis, mardis, mercredi, jeudis vendredis.

Chaque famille prendra à sa charge les montants des repas des enfants ainsi qu'une partie du fonctionnement

Article 7 : pour les charges de fonctionnement, se repérer au tableau

Articles 8 : cette convention se renouvellera d'année en année par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avant le 1^{er} octobre pour l'année scolaire suivante.

La modification a été acceptée par l'ensemble des personnes présentes.

2° Inscription à la cantine du regroupement scolaire

Pour la meilleure organisation de la cantine de Franqueville, les élus ont proposé aux parents une inscription sur plusieurs semaines à l'avance.

Les prochaines grilles d'inscriptions s'organiseront d'une période de vacances à la prochaine période.

La moyenne des enfants mangeant à la cantine de Franqueville est de 69 / jour sur 71 ; contrairement à l'an passé où la moyenne était à 55.

Nécessité cette année d'organiser 2 services avec 2 surveillances de cour de récréation.

Berthouville recense une moyenne de 48 élèves mangeant à la cantine sur un total de 55.

3° Frais de fonctionnement :

Un tableau commun de frais de remboursement sera proposé par les communes de Franqueville et Berthouville afin de calculer au plus juste. Il sera remis à chaque commune avant la préparation des budgets.

4° Dépenses prévisionnelles

En fonction des demandes faites par les enseignantes, les élus ont décidés de s'accorder sur l'achat de :

- 2 mallettes de PPMS (qui sont obligatoires) pour un montant de 203.90 €,
- 16 tapis de gym (2000€) avec une bâche de protection pour protéger les enfants d'éventuels chocs contre les deux poutres situées sous le préau.
- 1 bibliothèque (226,96€)
- 1 ordinateur (600 à 700€)
- 1 boîte à clés

- Des plans d'interventions normalisés
- 20 dictionnaires (280€)

Tout cela pour un total d'environ de 3600€ (tarifs de 2016) à prévoir sur le budget 2017 de la commune de Berthouville.

Cette somme sera répartie au prorata du nombre d'élèves afin de pouvoir répartir les frais de fonctionnement.

Les enseignantes de Franqueville ont évoqué l'achat de mobilier et de jouets pour les plus petits mais donneront des informations sur les prix ultérieurement.

Nombres d'enfants par commune scolarisés à Berthouville :

Aclou : 7

Berthouville : 11

Franqueville : 18

Hecmanville : 13

Saint Cyr de Salerne : 4

5° Sommes prévues au budget communal :

D'une manière générale 10€ de subventions par enfant est accordé pour la participation au voyage scolaire.

Pour information sur le compte 6067 une somme de 3500€ est accordée au fonctionnement de l'école de Berthouville quel que soit le nombre total d'enfants ainsi qu'une ligne de bourse et prix pour l'achat de dictionnaires et de livres à offrir aux élèves.

Lors d'une prochaine réunion du regroupement scolaire, une réflexion va être menée sur la possibilité de proposer un budget commun pour chacune des écoles, soit une somme globale par enfant.